



Compte Administratif 2020

Note de présentation des informations financières essentielles

SOMMAIRE

- I. Éléments de contexte local
- II. Evolution des charges et recettes de Fonctionnement
- III. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette
- IV. Niveau de l'endettement et capacité de désendettement
- V. Niveau et évolution des taux d'imposition

I. Élément de contexte local

Aux portes de la ville de Nantes, la Commune de Sautron s'étend sur un peu plus de 17 km² et compte 8 191 habitants (population DGF 2019).

A l'instar des autres communes limitrophes de Nantes, l'évolution démographique a été très forte durant le dernier siècle (en 1968, Sautron comptait en effet 1 333 habitants).

Selon les prévisions, et à la lumière des dernières opérations de recensement, la population sautronnaise va continuer à croître durant les prochaines années.

Commerces, professions libérales, artisans et industries installés au sein de plusieurs zones commerciales artisanales... Sautron comptabilise presque 300 professionnels.

La ville se caractérise enfin par le dynamisme de son tissu associatif. En effet, 68 associations proposent 104 activités et regroupent plus de 5 500 adhérents, dont plus de 3 500 Sautronnais.

Le Budget principal de la Ville de SAUTRON ne compte aucun Budget annexe – les compétences en matière d'eau et d'assainissement relèvent de l'Intercommunalité (Nantes Métropole)

Les missions d'action sociale sont gérées par le CCAS de SAUTRON.

En 2020, la pandémie de COVID 19 a perturbé le fonctionnement des services et l'encaissement des recettes.

Evolution des dotations versées par l'Etat

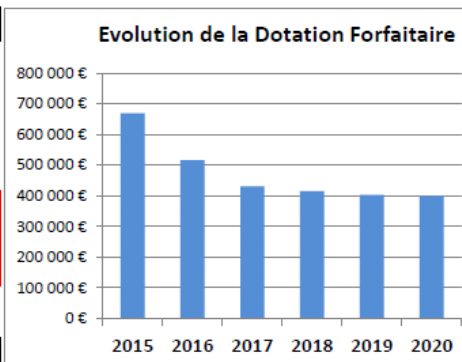
La Dotation Forfaitaire, principale dotation versée par l'Etat à la Commune, est en baisse progressive depuis 2018 et s'est stabilisée en 2020. L'écrêtement est toujours supérieur à la dynamique de population. En 2020, la Dotation de Solidarité Rurale a poursuivi sa progression.

Evolution de la DGF - période 2014 / 2020

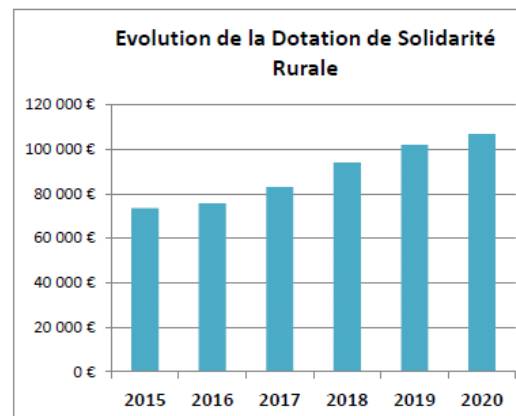
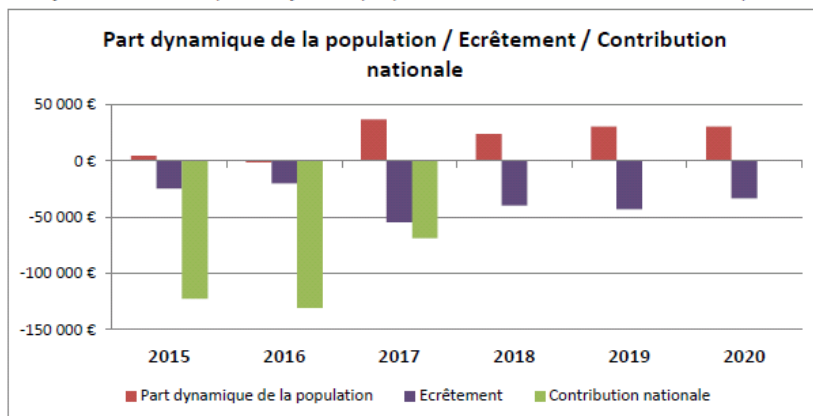
	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dotation forfaitaire notifiée	669 026 €	516 860 €	430 889 €	414 911 €	402 607 €	399 792 €
Dotation de base	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dotation de superficie	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Complément de garantie	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Dotation forfaitaire N-1 retraitée	811 191 €	669 026 €	516 860 €	430 889 €	414 911 €	402 607 €
Part dynamique de la population	4 660 €	-1 305 €	37 036 €	23 811 €	30 633 €	30 578 €
Ecrêtement	-24 348 €	-20 071 €	-54 351 €	-39 789 €	-42 937 €	-33 393 €
Contribution nationale	-122 477 €	-130 790 €	-68 656 €	0 €	0 €	0 €

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
DSR* notifiée	73 469 €	75 632 €	82 948 €	93 994 €	102 003 €	106 743 €



* (Dotation de Solidarité Rurale ; elle est attribuée aux Communes de moins de 10 000 habitants dont le potentiel fiscal par habitant est inférieur au double du potentiel fiscal moyen par habitant des Communes de même strate)



II. Eléments budgétaires à retenir pour 2020 – en Fonctionnement

En termes de dépenses :

1. Stabilisation des **charges de personnel** (+ 0.5 % entre le CA 2019 et le CA 2020).
2. Baisse des **charges à caractère général** (- 5.4 %), dans un contexte de crise sanitaire et de diminution de l'activité des services (confinements).
3. Diminution de l'enveloppe globale des subventions et participations versées aux associations et autres organismes de droit privé, liée à une participation limitée versée pour l'île Mystérieuse (fermeture partielle).
4. Baisse des intérêts de la dette (- 13%) du fait du recours à l'emprunt uniquement en fin d'exercice (décembre 2020 : 2 000 000 €).

En termes de recettes :

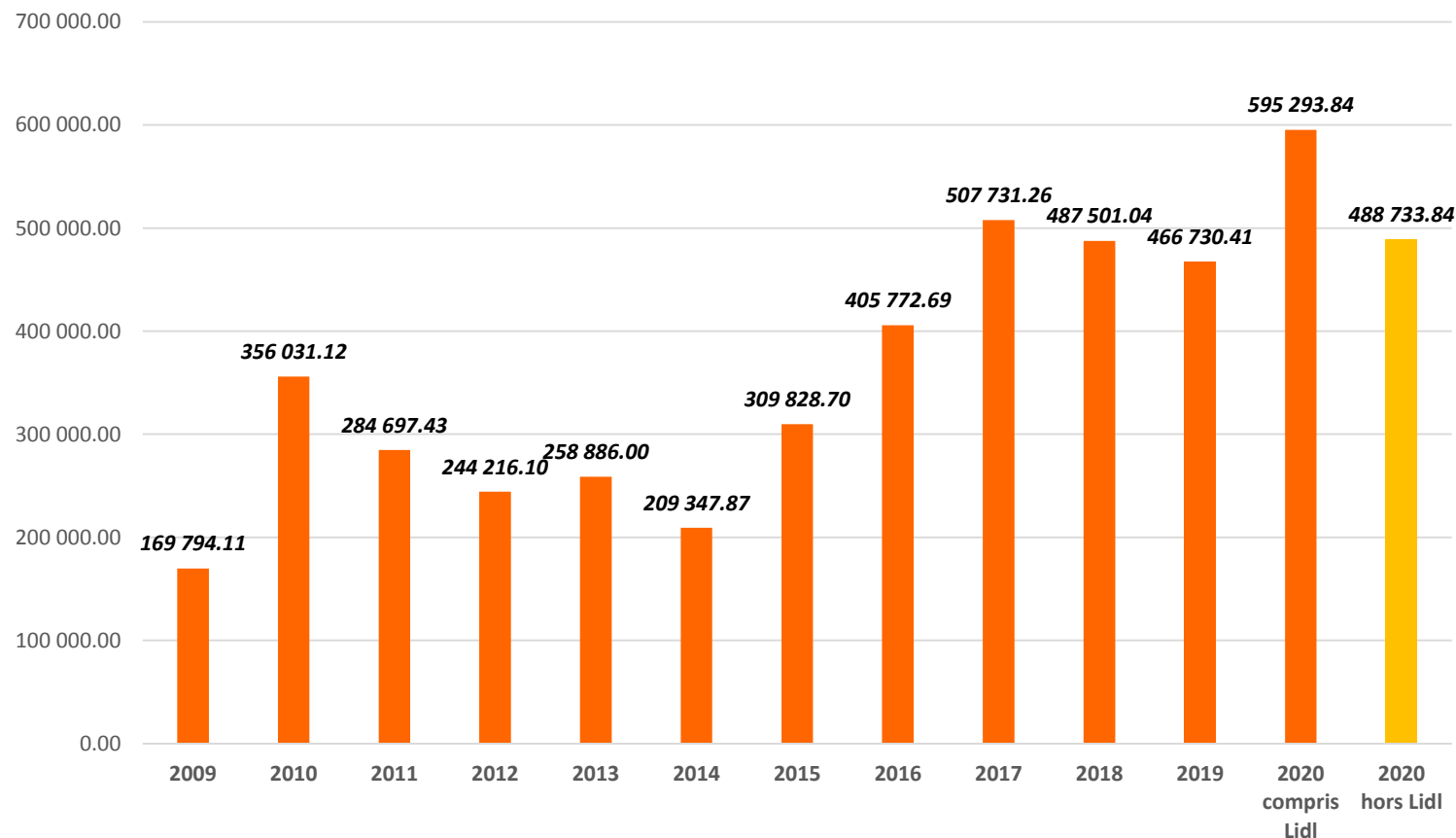
1. Baisse des recettes encaissées par les services (restauration scolaire, périscolaire...) : - 34 %
2. Augmentation sensible des droits de mutation (+ 28 %) liée notamment à la cession des entrepôts de Lidl
3. Augmentation des Dotations et Participations (+ 10%), notamment liée à une participation complémentaire de la CAF 44 dans le contexte du Covid.
4. Baisse des recettes liées aux annulations et remboursements de locations de salles.
5. Quelques recettes exceptionnelles liées à des cessions de terrains.

Focus sur les charges de personnel

- Frais de personnel : principaux évènements impactant la masse salariale en 2020
 - Augmentation du taux de cotisation Accidents de travail des charges patronales de 1% : 11 000 €
 - Augmentation de la valeur des titres restaurants de 0,5€ : 8 450 €
 - Evolutions de carrière : 45 000 €
 - Création du poste de chargé de mission technicien marchés à temps plein : 28 000 €
 - 4 postes sur l'animation et la livraison de la cuisine : 83 000 €
 - 2 tours d'élection + la mise sous plis de la propagande : 6 500 €
 - Réserve pour d'éventuelles retours de disponibilité : 16 000 €
 - Augmentation des horaires de la Bibliothèque sur une année pleine : 5 000 €
 - Prime précarité CDD + Régime indemnitaire : 10 000 €

Focus sur les charges de personnel

- Evolution des droits de mutation en 2020



II. Eléments budgétaires à retenir pour 2020 – en Investissement

Principales dépenses d'Investissement : 1 929 000 €

Dont...

1. - Début des travaux de réaménagement de l'école de la Forêt (710 000 €)
2. - Construction d'un espace de convivialité pour le football (160 000 €)
3. - Réfection du plan d'eau de la Bretonnière (150 000 €)
4. - Réaménagement de la Cuisine centrale (105 000 €)
5. - Aménagements extérieurs (125 000 €) : aire de jeux rue du Bois Colin, cheminement piéton « chemin des billes »...

+ remboursement du capital de la dette (340 000 €)

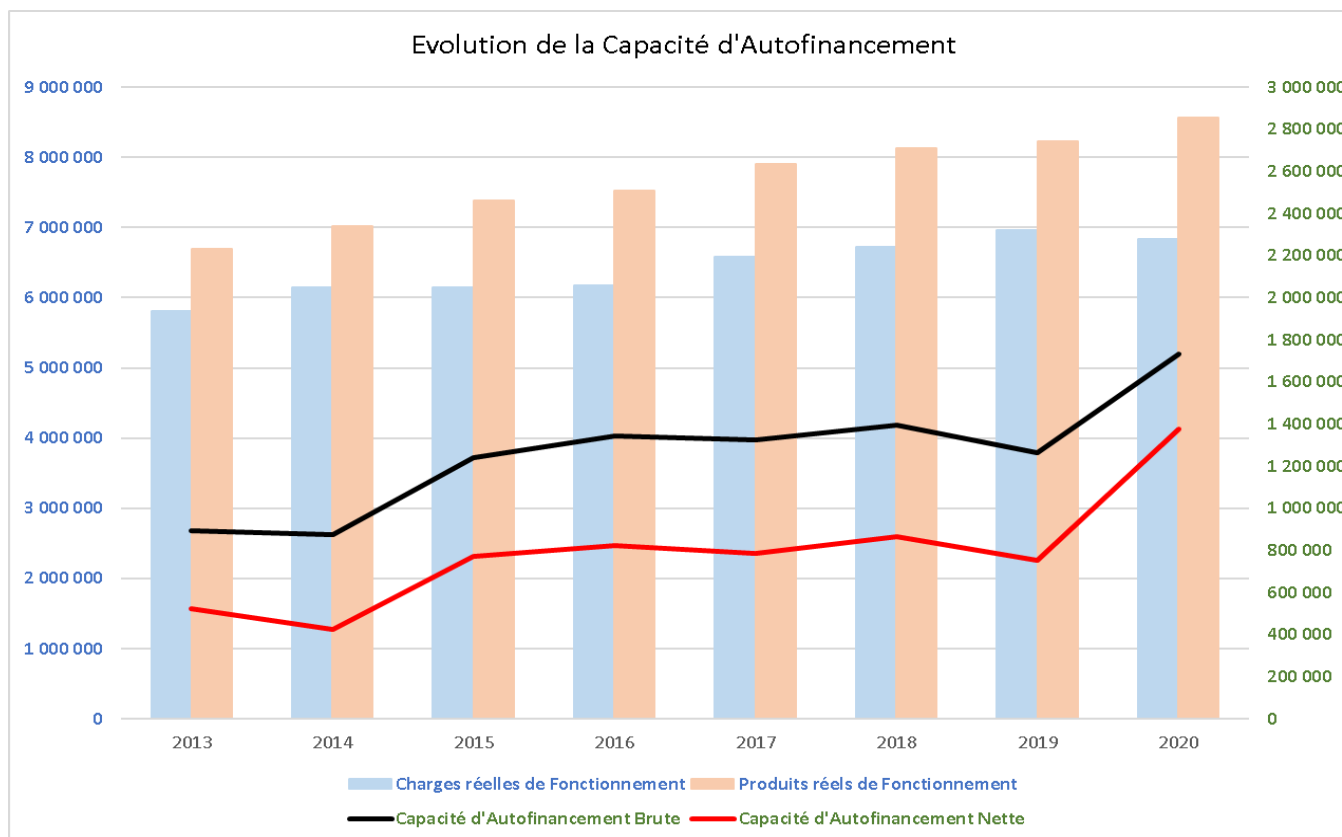
Principales recettes d'Investissement (BP 2020) : 3 921 000 €

Dont...

1. - Dotation de l'Etat (DETR) pour les travaux de rénovation de l'école de la Forêt (114 000 €)
2. - Autofinancement sur fonds propres (1 606 000€)
3. - Fonds de compensation de la TVA (214 000 €)
4. - Emprunt (2 000 000 €)

III. Evolution de l'épargne brute et de l'épargne nette

La Capacité d'Autofinancement a augmenté assez fortement en 2020, de part notamment certaines recettes supplémentaires, pour plus de 600 000 € (vente de terrains, soutien exceptionnel de la CAF44, droits de mutation), et malgré une perte de 250 000 € de recettes concernant la restauration scolaire et l'accueil périscolaire, liée à la situation sanitaire en 2020 et aux confinements :



IV. Etat de la dette

L'encours de dette s'élève à 5 788 326.42 € au 31/12/2020

La capacité de désendettement de la Commune s'élève à **3.34 ans**

En comparaison, la commune se situe en dessous de la médiane des communes de la même strate nationale, qui se situe à un peu moins de **5 années**

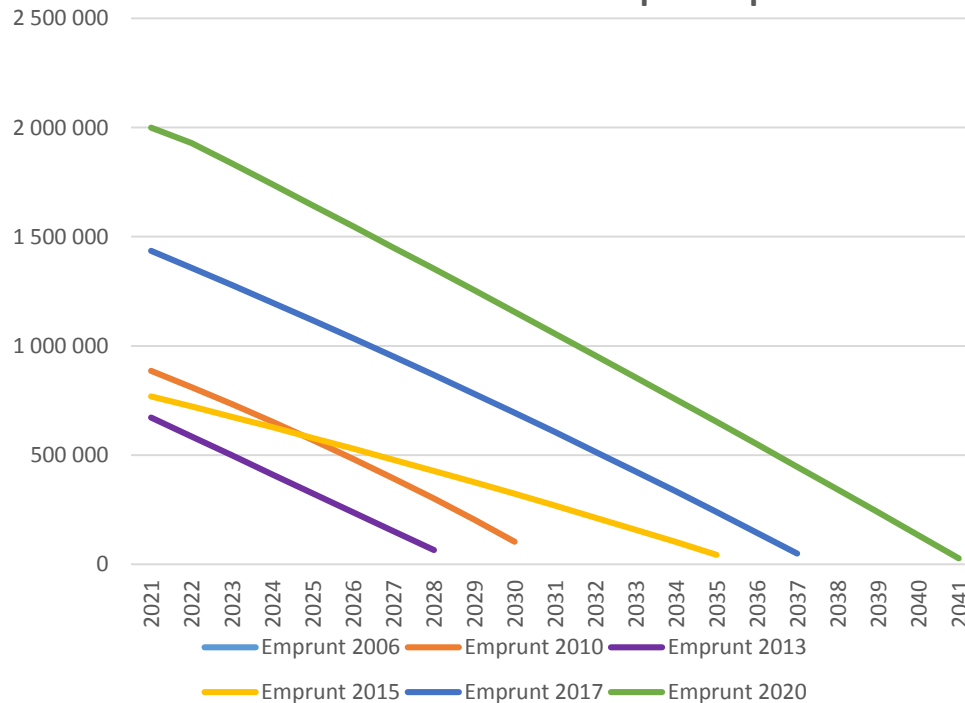
Structure des emprunts en cours :

6 emprunts restent en cours au 1/1/21, à **taux fixe**
1 emprunt (2006) arrivera à terme en 2021

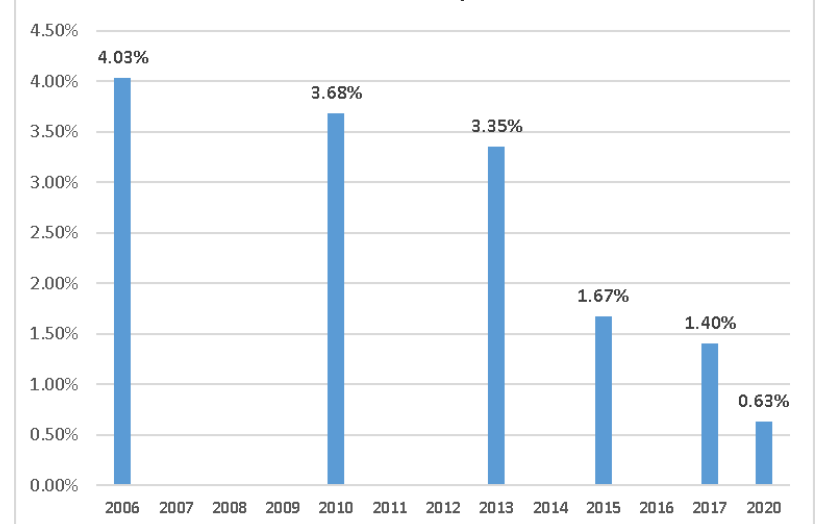
Liste des prêteurs :

Caisse d'Epargne : 1
Crédit Agricole : 1
Crédit Mutuel : 2
Banque Postale : 2

Evolution de l'encours de dette par emprunt



Niveau des taux des emprunts en cours



Endettement par habitant

La politique d'endettement

- **Endettement maîtrisé de la Commune**

L'encours de la dette par habitant a augmenté en 2020, passant de 514 € /hab., au 31/12/2019, à 680 €/hab. au 31/12/2020, suite à un emprunt de 2 000 000 € réalisé en Décembre 2020.

Ce prêt participe au financement d'une partie des travaux d'extension et de réaménagement de l'école de la Forêt, ainsi que des travaux de rénovation énergétique des salles de sports.

L'encours par habitant reste inférieur à la moyenne nationale de la strate (828 € / hab. en 2019 pour les communes de même strate de population).

V. Niveau et évolution des taux d'imposition

La politique fiscale

- Rappel de l'évolution des bases et des taux entre 2019 et 2020 :

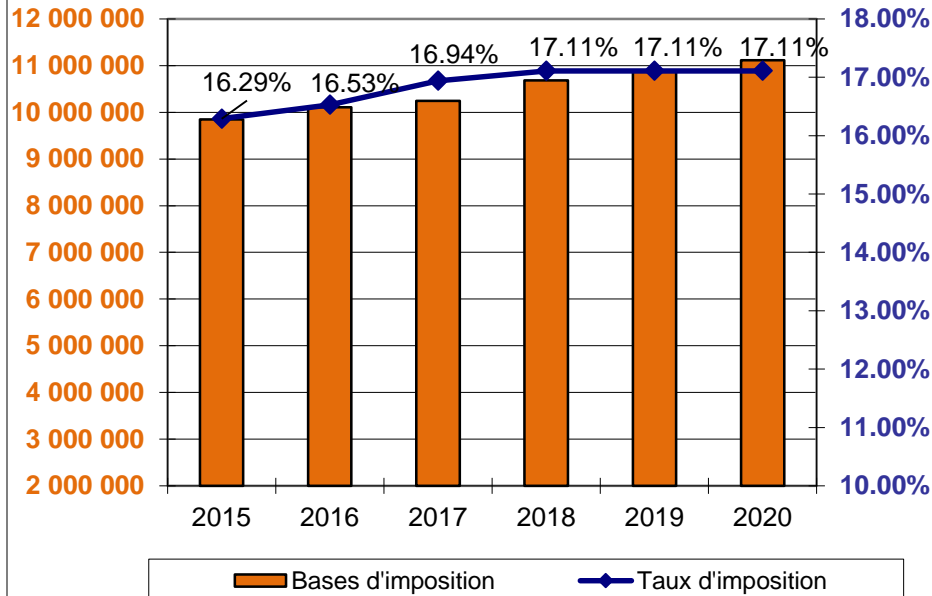
- **Bases 2020** :
 - ~~TH~~ : suppression de la Taxe d'Habitation
 - TFB : + 2.25 %
 - TFNB : + 1.76 %

Comprenant une revalorisation annuelle des bases par l'Etat fixée à + 0.9 % pour 2020 (voté en Loi de Finances)

- **Taux** : les taux des deux taxes foncières n'ont pas augmenté en 2020, soit 17.11% (TFB) et 43.15 % (TFNB)

Evolution des bases et des taux d'imposition

TAXE FONCIERE BÂTI



TAXE FONCIERE NON BÂTI

